

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE VISION MATERIALISEE » en abrégé « GVM »

Siège Abidjan Yopougon Sogefiha, Lot LG.659 BL.
C3, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE VISION MATERIALISEE »

en abrégé « GVM »

Objet : - Import-Export des équipements de coiffure et d'esthétique ;
- Formation Qualifiante en coiffure et d'esthétique ;
- Agro-Pastoral vivrier, élevage ;
- Achat vente des articles d'entreprises, des produits de beauté ;
- Coiffure de l'Esthétique et Bureautique (traitement de texte).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Sogefiha, Lot LG.659 BL.
C3, Ilot ND

Dirigeant(s) M TOLLA JEAN CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06315 du 05/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77041/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

